

Coopération Syndicale Internationale

2018 | Rapport annuel |



Index

Edito.....	3
Quel avenir du travail?.....	5
En route vers la célébration du Centenaire de l'OIT	5
Notre vision	5
Notre mission	6
Les temps forts de l'année 2018	7
Forum Social Mondial au Brésil avec nos partenaires latino-américains	7
Séminaire sur les droits syndicaux en marge du Congrès de la FGTB fédérale avec nos partenaires	7
Congrès de la CSI à Copenhague et atelier sur le climat	8
Trajet d'apprentissage M&E	9
Société civile et synergie	10
Nos pays d'action.....	12
Bénin	13
Côte d'Ivoire	14
Kenya	15
RD Congo.....	16
Rwanda	17
Cuba	18
Colombie	19
Pérou.....	20
Indonésie.....	21
Belgique	22
Coopération Sud-Sud et triangulaire: nos actions continentales.....	24
Afrique	24
Amérique Latine & Caraïbes	26
L'équipe IFSI	28
Instances de l'IFSI.....	29
Le Conseil d'administration	29
L'Assemblée générale.....	29

Edito

L'année 2018 fut une année très riche pour l'IFSI et ses partenaires.

Malgré un contexte difficile dans beaucoup de nos pays d'actions, cette deuxième année du programme 2017-2021 fut très fructueuse pour nos partenaires et nous, tant par les résultats atteints sur le terrain que les différents combats menés ou les nouveaux réseaux renforcés.

Le contexte en Belgique n'a toutefois pas toujours été facile. En effet, l'année 2018 commença sous l'égide d'une - nouvelle - remise en question des fonds annuels du secteur non gouvernemental. Au printemps, nous avons ensuite appris avec surprise le lancement d'une nouvelle réforme sur la coopération belge, quelques mois avant la fin de la législature et sans réelle consultation des acteurs. Enfin, en décembre, la démission du gouvernement a apporté son lot de nouvelles incertitudes, en pleine révision de notre arrêté ministériel 2017-2021, contexte qui a encore mis en exergue l'importance de la prévisibilité de l'aide pour qu'elle soit efficace.

En ce qui concerne le mouvement syndical international, l'année 2018 fut également marquée par plusieurs moments forts. D'une part, le congrès de la FGTB fédérale, auquel ont participé un grand nombre de nos partenaires Sud et où l'IFSI a participé à la construction du volet international, fut l'occasion pour les militants de rappeler l'importance accordée à la solidarité internationale et à la contribution de l'IFSI dans le travail international de la FGTB ces prochaines années. D'autre part, le congrès de la Confédération Syndicale Internationale fin de l'année fut un moment intense de débats sur les défis syndicaux attendus à l'avenir. Il fut aussi l'occasion, pour les 3 instituts syndicaux et syndicats belges, de rappeler leur engagement pour le climat et la transition juste, au travers d'un événement en marge du Congrès.

L'année 2018 fut également intense pour nos partenaires, qui traversent chacun à leur façon, des contextes difficiles voire extrêmement difficiles. En Amérique latine, l'année 2018 fut à nouveau une année de violence aigüe contre les syndicalistes, les militants écologistes et des droits humains (notamment les femmes), en Amérique centrale, en Colombie et au Pérou. Une année sombre pour les syndicalistes et mouvements sociaux outre Atlantique, qui s'est confirmée avec l'élection du brésilien d'extrême droite Bolsonaro fin octobre. Le mouvement syndical africain a, lui aussi, connu son lot de difficultés en 2018. En République démocratique du Congo, l'année 2018 fut aussi très tendue jusqu'au 30 décembre où les citoyens congolais ont enfin pu aller aux urnes pour élire un nouveau président et un nouveau parlement. Au Bénin, les tensions sociales ont également émaillé l'année 2018 suite aux réformes sociales imposées par le président de la République sans aucune concertation. Ces réformes constituent un énorme retour en arrière, notamment en ce qui concerne les droits du travail.

Alors que le monde du travail fait face à de grandes mutations et des transitions importantes, les constats actuels restent alarmants : 300 millions de travailleur·se·s vivent dans une pauvreté extrême et 2,78 millions de personnes meurent chaque année d'accidents de travail ou de maladies professionnelles ; $\frac{3}{4}$ de la population mondiale ne bénéficie pas d'une protection sociale correcte ; il y a 190 millions de chômeurs dans le monde, dont 64,8 millions de jeunes ; et les femmes, payées en moyenne 20% en moins que les hommes, se trouvent plus souvent dans les situations les plus précaires et sont extrêmement sujettes à la violence.

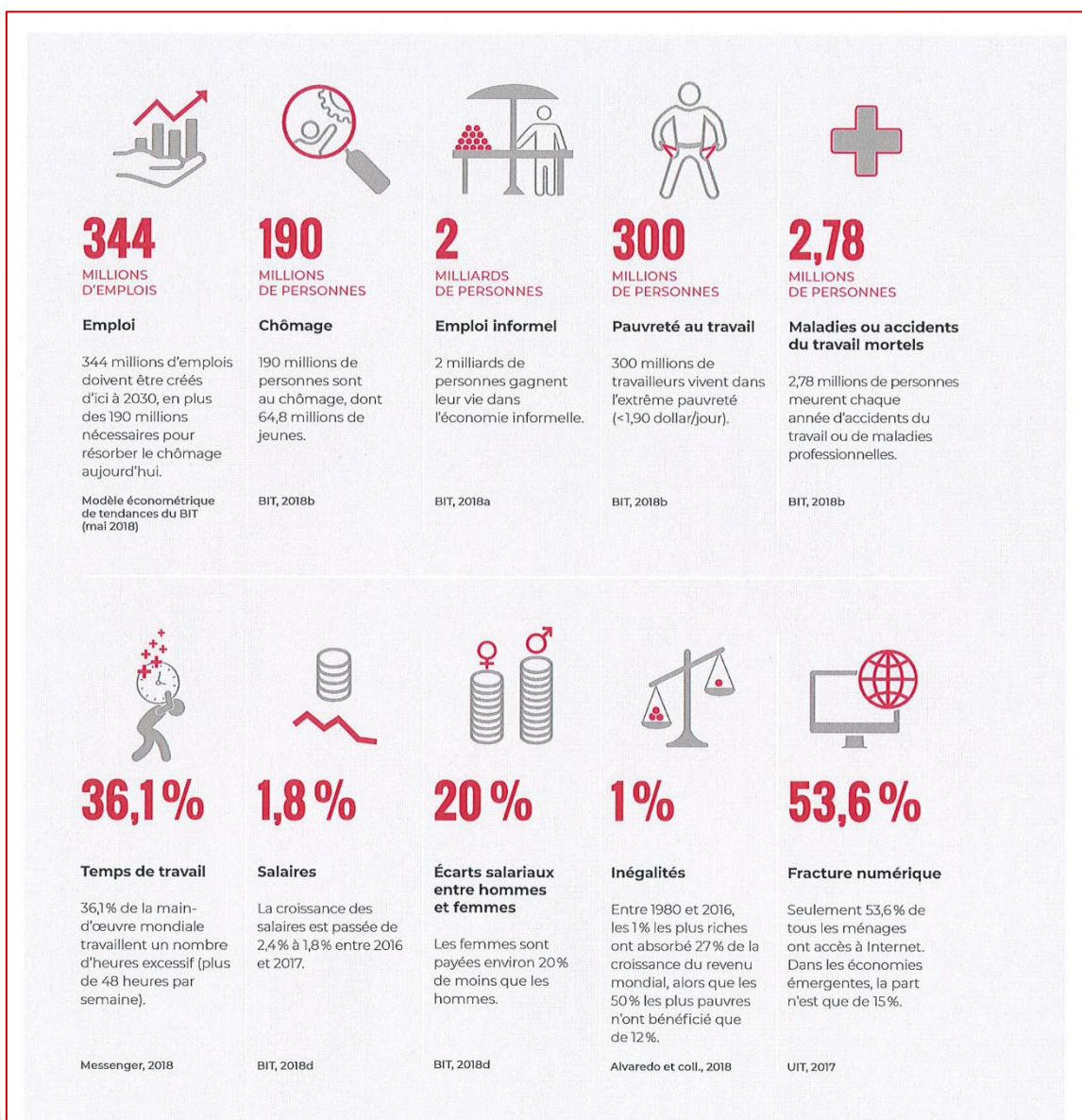
Un contexte politique et syndical dur, qui, d'une part, souligne l'importance de l'Organisation Internationale du Travail et de son rôle normatif pour répondre aux défis du travail à l'avenir. Un contexte qui nous rappelle, d'autre part, l'urgence de la solidarité syndicale internationale dans toutes ses formes : programmes de coopération, renforcement des réseaux, appui politique et institutionnel.

Tout au long de ce rapport, vous découvrirez nos activités, nos combats et ceux de nos partenaires.

La solidarité syndicale internationale, plus que jamais une nécessité !

Robert Vertenueil
Président

Miranda Ulens
Administratrice



1

¹ OIT, Commission mondiale sur l'avenir du travail, « Travailler pour bâtir un avenir meilleur », 2019, p. 20

Quel avenir du travail?

En route vers la célébration du Centenaire de l'OIT

En 2019, l'Organisation Internationale du Travail célébrera son centenaire.

Depuis octobre 2017, la commission mondiale sur l'avenir du travail s'est penchée sur l'urgence des changements auxquels le monde du travail est confronté. « Travailler pour bâtir un avenir meilleur ». Publié en janvier 2019, le fruit de ces travaux est le rapport qui servira de base aux discussions et engagements des mandants de l'OIT (gouvernements, représentants des travailleur·se·s et employeur·se·s) lors de la conférence internationale du travail en juin 2019.

Face à un contexte en pleine mutation, où de nouvelles forces transforment le monde du travail et où les transitions en jeu posent des questions urgentes, l'OIT lance un appel pour un nouveau contrat social centré sur l'humain.

Ce contrat implique, d'une part, d'investir dans le « potentiel humain » : reconnaître un droit universel à l'apprentissage tout au long de la vie, investir dans les politiques et institutions qui accompagneront les individus en transition future du travail, mettre en œuvre un programme de transformation pour l'égalité des genres, et garantir une couverture sociale universelle de la naissance à la vieillesse. Il demande, d'autre part, d'investir dans les institutions du travail en créant une garantie universelle pour tou·te·s les travailleur·se·s, en renforçant la maîtrise du temps avec de meilleurs aménagements du temps de travail, en raffermissant le dialogue social et en mettant la technologie au service du travail décent. Enfin, l'OIT rappelle qu'il est indispensable de promouvoir des investissements à long terme, dans l'économie réelle, pour répondre aux défis soulevés par ce nouveau contrat social².

Contribuer à la mise en œuvre et la défense de l'agenda du Travail décent de l'OIT et ses 4 piliers (créer des emplois décents, défendre les droits et libertés syndicales, renforcer la protection sociale et promouvoir le dialogue social) est le fil rouge de la vision et de la mission de l'IFSI.

Notre vision

L'IFSI vise à renforcer au Sud des syndicats partenaires afin qu'ils soient libres, forts, représentatifs et démocratiques, défendent les droits des travailleur·se·s, exercent leur rôle de contre-pouvoir et défendent des sociétés justes, durables, inclusives, démocratiques et solidaires.

En Belgique, l'IFSI vise à renforcer la FGTB et sa base syndicale afin que les militant·e·s se mobilisent sur les enjeux Nord-Sud, s'engagent pour la solidarité internationale, luttent contre les inégalités sociales au Nord et au Sud et, enfin, défendent des sociétés durables, inclusives, démocratiques et solidaires.

² OIT, rapport de la commission mondiale pour le travail

Notre mission

L'IFSI, en tant qu'institut de coopération syndicale soutenu par la FGTB, est situé au carrefour des réseaux syndicaux (à tous les échelons) de la FGTB. L'Institut veille à renforcer les capacités des partenaires syndicaux du Sud, à faire entendre la voix des travailleur·se.s et partenaires syndicaux, à développer des stratégies Nord-Sud de partenariat qui se fondent sur le respect et la compréhension mutuels, et enfin à renforcer le réseau international en développant des synergies d'actions et des dynamiques communes entre militant·e.s du Nord et du Sud.

Pour l'IFSI, le partenariat a pour vocation d'être une relation d'égal à égal, fondée sur le respect, la confiance et la compréhension mutuels, reconnaissant et respectant la diversité et les différences dans un processus d'apprentissage mutuel. La relation est basée sur une approche de solidarité entre des organisations syndicales partageant une vision et des valeurs communes, au sein d'un réseau syndical en constante évolution et structuration. Sous cet angle, le partenariat représente une forme participative de coopération visant à renforcer la capacité des organisations partenaires de l'IFSI en faisant appel à leurs forces et responsabilités.

Les temps forts de l'année 2018

Année 2018, deuxième année du programme de coopération de l'IFSI et ses partenaires. Une année très fructueuse sur le plan de la coopération syndicale internationale.

Forum Social Mondial au Brésil avec nos partenaires latino-américains

Le Forum Social Mondial (FSM) s'est réuni du 13 au 17 mars 2018 à Salvador de Bahia (Brésil) sous le thème « Résister, c'est créer. Résister, c'est transformer. » L'IFSI y a invité ses partenaires latino-américains : la Confédération syndicale des Amériques (CSA), la Centrale unitaire des travailleurs (CUT) et l'Union syndicale ouvrière de l'industrie du pétrole (USO) de Colombie, le Syndicat national des travailleurs de l'industrie métallurgique (SNTi) de Cuba, la Confédération générale des travailleurs du Pérou (CGTP) et la Fédération des travailleurs en construction civile du Pérou (FTCCP). Deux jours avant le FSM, l'IFSI organisa un atelier avec ses partenaires sur « les jeunes et le syndicat ». Ce fut l'occasion pour chacun de parler de son projet, des pratiques et des politiques suivies par son organisation en matière de sensibilisation, de campagnes d'affiliation et de formation. Nos partenaires participèrent ensuite aux activités du FSM, aux côtés de la délégation IFSI / FGTB.



Séminaire sur les droits syndicaux en marge du Congrès de la FGTB fédérale avec nos partenaires

La veille du Congrès de la FGTB, le 29 mai 2018, l'IFSI a organisé un atelier avec ses partenaires internationaux sur le thème des droits syndicaux. Avec la participation d'experts de l'OIT et de la CSI, cet atelier réunit tous nos partenaires interprofessionnels, à savoir, la CSA (la régionale américaine de la CSI), la CUT Colombie, la CGTP Pérou, la CSA et l'UNSTB du Bénin, la CESTRAR du Rwanda, la CSI Afrique et enfin, la CDT qui représentait l'UFF, la plateforme d'unité d'action syndicale en RDC. Nous avons également pu compter sur la participation de la CTSP d'Haïti pour témoigner de ses expériences concrètes en la matière.



Ce séminaire visait plus particulièrement à faire le point sur les mécanismes de plaintes en cas de violations des droits syndicaux : tant au sein de l'OIT que dans le monde syndical et plus particulièrement à la CSI. Ce séminaire d'échanges Nord-Sud-Sud permet d'identifier des préoccupations partagées, problèmes communs, mais aussi de mettre en avant des perspectives d'amélioration futures de ces mécanismes.

Congrès de la CSI à Copenhague et atelier sur le climat

Le 4ème Congrès Mondial de la Confédération Syndicale Internationale s'est tenu du 2 au 7 décembre 2018 à Copenhague, sous le slogan «Changer les règles, renforcer le pouvoir des travailleurs». Il a rassemblé plus de 1.200 syndicalistes venant de 130 pays, représentant au total 207 millions de travailleur-se.s. L'IFSI y a participé au sein de la délégation FGTB.



Le Congrès fut l'occasion de participer activement aux débats autour de l'avenir du monde du travail et du syndicalisme international. Il a aussi été l'occasion de nombreux contacts bilatéraux entre notre délégation et des délégations du monde entier, notamment avec des partenaires avec lesquels nous menons notre programme de coopération au développement.



Lors de ce Congrès, nous avons co-organisé un événement sur le climat et la transition juste avec les deux autres instituts belges de coopération syndicale MSI-BIS et IEIO-IIAV, réunissant nos partenaires de coopération et d'autres organisations syndicales présentes au Congrès. Cet événement fut l'occasion de mettre à l'honneur les bonnes pratiques syndicales de nos partenaires du Sud mais aussi du Nord en termes de transition juste, et de mener un débat sur les diverses réponses construites par les organisations syndicales dans leur pays face au défi du changement climatique.

Trajet d'apprentissage M&E

L'année 2018 fut une année intense en termes d'apprentissage dans le domaine du **Monitoring et de l'Évaluation (M&E)**.

Tout d'abord, nous avons poursuivi les travaux autour du manuel de monitoring à l'attention de nos partenaires Sud, avec l'appui externe de MDF. De la même manière, nous avons mis en application notre nouvel outil de monitoring axé sur les résultats.

L'année 2018 fut aussi celle d'un important apprentissage dans le domaine de l'évaluation. Avec l'appui de COTA, nous avons tenu plusieurs ateliers pour définir nos processus clés, améliorer notre politique de « gestion axée sur les résultats » et élaborer un organigramme fonctionnel en termes de M&E. En 2018, chaque membre de l'équipe IFSI a eu l'occasion de se former sur les enjeux de l'évaluation.



Nous avons également préparé, à travers un petit comité de pilotage interne, la « certification », examen prévu en 2019 par le Service Evaluation Spéciale (DGD). Pendant plusieurs mois, un comité de pilotage sélectionné au sein de l'équipe IFSI a mené les travaux de manière participative.

Enfin, l'année 2018 fut aussi celle de la réflexion et de la construction de notre évaluation externe à mi-parcours, commune avec FOS et Solsoc.

Société civile et synergie

L'année 2018 fut aussi l'occasion pour l'IFSI de renforcer ses réseaux et ses collaborations avec la société civile. Tout d'abord, l'IFSI est devenu membre de 11.11.11, après être devenu membre du CNCD l'année précédente. Nous avons aussi signé la charte genre proposée par les coupoles de développement, inspirée de la charte genre des trois organisations syndicales belges. Notre partenariat avec les fédérations s'est également renforcé, au travers des formations suivies, des contacts bilatéraux mais aussi de notre participation au Conseil d'Administration d'ACODEV.

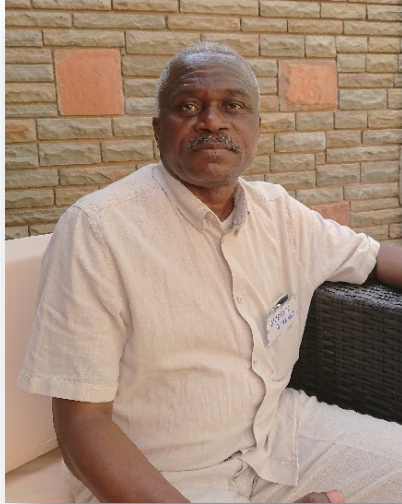
Cette année fut encore l'occasion de poursuivre notre coopération avec les ONG du programme commun, FOS et SOLSOC : alors qu'en 2017 nous avons mis en place une série de mécanismes de dialogue et de suivi du programme commun, l'année 2018 fut celle de l'intensification des collaborations opérationnelles, au Nord, mais aussi dans nos pays d'intervention communs comme la Colombie, etc.

En 2018, nous avons également poursuivi nos collaborations avec les instituts syndicaux soutenus par la CGSLB et la CSC, respectivement le MSI et l'IEOI : dans le cadre de l'événement organisé ensemble lors du Congrès de la CSI à Copenhague sur le climat, mais aussi, lors de nos réunions structurées, notre participation aux rencontres du TUDCN (réseau de coopération au développement syndical de la CSI), et enfin à l'OIT.

Incidence politique et stratégie du syndicalisme de réseau

L'IFSI s'est beaucoup investi au sein de différents réseaux pour influencer les prises de décisions politiques pour la construction de relations internationales plus justes et équitables. Le travail effectué au sein du conseil consultatif sur la cohérence des politiques en faveur du développement en est une bonne illustration. En 2018, le conseil qui réunit paritairement le monde académique et la société civile belge, a formulé 3 avis pour s'assurer que les objectifs et les résultats de la coopération belge au développement ne soient pas anéantis par d'autres politiques du gouvernement. Les recommandations que nous pointons dans l'avis sur les relations économiques et commerciales de la Belgique avec les colonies israéliennes établies en territoire occupé palestinien sont très illustratives à ce propos.

L'autre grand sujet longuement débattu au sein du conseil, mais aussi au sein du parlement fédéral, concerne l'avant-projet de loi sur la politique de développement de la Belgique, proposé par le Ministre de la coopération au développement. L'IFSI a fortement contribué à nourrir le débat parlementaire, en proposant une série d'amendements aux différentes étapes de la construction du projet de loi, et a été retenu dans la liste des intervenants pour une audition parlementaire en 2019.



Convaincu du poids que nos partenaires peuvent jouer dans les débats de société organisés en Belgique, l'IFSI y a encore logiquement contribué en 2018. Ainsi, le président de la confédération démocratique du travail en RDC, un des partenaires de l'IFSI, a participé à un débat co-organisé par le CNCD-11.11.11 et la CEC (Coopération par l'Éducation et la Culture) sur les perspectives de développement et la démocratie en RDC. Plus tôt dans l'année, c'est Cristóbal Silva, directeur de l'école syndicale et de l'institut de recherche de la USO - l'Union syndicale ouvrière du secteur pétrolier, un des principaux affiliés de la CUT-Colombie- qui a présenté les enjeux de la discrimination dans son pays, à l'occasion des 10 ans de la cellule de lutte contre les discriminations de la FGTB wallonne.

Soulignons pour terminer que l'IFSI a développé en 2018 une capsule vidéo dans laquelle l'institut illustre de manière pédagogique les motivations de son travail : « un engagement pour un changement sociétal et politique en adéquation avec les valeurs progressistes ».



Nos pays d'action



Bénin • Côte d'Ivoire • Kenya • RD Congo • Rwanda •
Cuba • Colombie • Pérou • Indonésie • Belgique

Bénin

Les histoires de réussite renforcent les actions des syndicats béninois

90	Animateur·trices formé·es
522	Tenue de 522 cercles d'études pour 5 256 participant·es (39% femmes)
1894	Travailleur·euse.s du secteur informel formé·es (67% femmes) : couturier·ière.s, teinturier·ère.s, marchand·e.s, conducteur·trice.s de moto-taxi, tisserand·e.s, coiffeur·euse.s

2018 a débuté dans un climat social fort tendu. Le gouvernement Talon a continué sur la voie engagée en 2017 pour - unilatéralement et sans consultation des syndicats - limiter et réduire le droit de grève, flexibiliser l'embauche et remplacer le RAMU (Régime d'assurance maladie universelle) par l'ARCH (assurance pour le renforcement du capital humain), tel que prévu.

Les syndicats se sont retrouvés divisés sur les stratégies à mettre en place, division qui s'est manifestée aussi entre l'UNSTB et la CSA-Bénin. L'articulation du programme sur le terrain n'en a toutefois pas pâti et la collaboration dans le cadre du programme de l'IFSI a même contribué à la normalisation des relations et à la recherche d'une convergence des stratégies en vue des élections législatives de 2019.

Le programme répond à des besoins profondément ressentis sur le terrain, tant en matière de santé et sécurité au travail, que de connaissance de base sur les droits du travail et l'action syndicale, ou la gestion d'une entreprise dans le circuit informel. Les syndicats n'ont donc aucun mal à rassembler des participant·e.s intéressé·e.s pour les activités sur le terrain. La méthode d'éducation par les cercles d'études est utilisée non seulement pour offrir une éducation de base aux travailleur·se.s béninois·e.s, mais aussi pour offrir des activités de renforcement de capacités dans les secteurs de l'économie informelle, par exemple en matière de gestion, d'organisation en coopératives, ou d'hygiène, santé et sécurité au travail. De surcroît les syndicats peuvent maintenant partager de belles histoires de réussite sur le terrain, ce qui ne fait que multiplier l'enthousiasme pour la méthode sur le terrain.

Côte d'Ivoire

91 euros	Salaire mensuel minimum
27	Nombre d'activités du programme
2.163	Nombre de personnes touchées grâce au programme en 2018

Le contexte politique a peu évolué en Côte d'Ivoire au cours de l'année écoulée. La baisse du prix du cacao enregistrée l'année précédente s'est plus ou moins maintenue. Le prix -qui était à l'époque passé de 1100 CFA (1,67 €) /kg à 700 CFA (1,067€) /kg- a légèrement augmenté pour atteindre 750 CFA (1,140 €)/kg. Un prix extrêmement bas, inacceptable pour les producteurs de cacao. Autre problème : de nombreux producteurs de cacao n'ont la possibilité de vendre leur récolte qu'à des acheteurs illégaux (« *pisteurs* »). Des pisteurs qui pratiquent des prix encore plus bas. La récolte de cacao ivoirien a continué à atteindre des records au cours de la période écoulée. Cette hausse de la production totale n'est évidemment pas favorable au prix. Dans les plantations de cacao, le travail des enfants reste un grand problème. Des enfants sont ainsi parfois transportés du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire pour y travailler dans les plantations.

La FGTB Horval et l'IFSI ont un partenariat en Côte d'Ivoire avec FEDENASAC.CI et FENSTIAA-CI, les syndicats du secteur de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, affiliés au syndicat coupole UGTCL. Ce partenariat vise à améliorer les droits et les conditions de travail des travailleur·se.s et producteurs du secteur du cacao, ainsi qu'à renforcer la capacité des syndicats et coopératives du cacao. Des fonds supplémentaires, tirés de projets de nos collègues de FNV Mondiaal, ont permis aux syndicats partenaires d'organiser une multitude d'activités. 1.881 producteurs de cacao et travailleur·se.s du secteur ont pu être sensibilisé·e.s à la problématique du travail des enfants ou des droits des travailleurs. 220 leaders syndicaux et leaders de coopératives de cacao ont pu suivre une formation sur des thèmes comme les droits syndicaux, le travail des enfants et le droit du travail. Des échanges ont également été organisés entre représentants des producteurs de cacao d'une part et les travailleur·se.s des usines de cacao d'autre part. Enfin, des visites sur le terrain et un échange international sur la chaîne du cacao ont été organisés avec des représentants syndicaux de Belgique, des Pays-Bas, de Côte d'Ivoire et du Ghana.

Le nombre de membres de FEDENASAC.CI et FENSTIAA-CI a augmenté de plus de 2.000 unités au cours de l'année écoulée. Les deux syndicats ont réussi à mettre sur pied des comités de monitoring locaux contre le travail des enfants dans les zones de cacao et à convaincre les travailleur·se.s des usines de cacao à s'engager comme délégué·e syndical·e. Le réseau de partenaires a été renforcé au sein du secteur et leur représentativité a été augmentée. En bref, les partenaires progressent grâce au projet, avec quelques beaux résultats à la clé.

Kenya

Un beau résultat malgré des difficultés économiques

7,9%	Taux d'inflation
3,4 millions	Nombre d'habitant·e.s touché·e.s par la sécheresse persistante depuis 2016
+ 250.000	Nombre de nouveaux membres de l'Organisation centrale des syndicats du Kenya (COTU) grâce à l'affiliation/à la réaffiliation de la Fédération des enseignants du Kenya
2.427	Nombre de personnes touchées grâce au programme en 2018

Les conséquences du malaise politique de 2017 sont encore tangibles. La vie économique s'était alors arrêtée et, fin 2018, un redressement était encore à peine perceptible. De nombreuses entreprises ont fermé leurs portes, d'autres ont tenu le coup mais avec un effectif minimum : les travailleur·se.s temporaires ont été licencié·e.s et l'équipe fixe a souvent reçu son salaire avec des mois de retard.

La COTU a continué à organiser avec succès des cercles d'étude et formations dans le secteur du textile et dans les plantations. Au total, environ 1.500 travailleur·se.s ont ainsi été touché·e.s.

Le KEWU a également adhéré au système d'éducation ouvrière via les cercles d'étude. Il a choisi de former ses propres formateurs pour ensuite dispenser la formation aux délégué·e.s, leur permettant de lancer à leur tour les cercles d'étude dans leurs entreprises. Dix formateurs ont été formés et les premiers cercles d'étude ont pu commencer fin 2018.

En 2018, le KLDTDU a recruté un total de 318 nouveaux membres. Des frictions internes ont mis en péril le fonctionnement du syndicat et du projet. L'IFSI et l'UBT se sont rendus sur place pour évaluer la situation avec le KLDTDU. En 2019, des mesures seront prises pour poursuivre le programme sans participation du KLDTDU.

Le Dock Workers Union dispose entre-temps d'une équipe de 5 assistants juridiques formés, qui peuvent donner des conseils dans le cadre d'affaires juridiques que le secrétaire général suit avec un avocat. A terme, ils doivent être en mesure de préparer les dossiers pour le tribunal et de suivre eux-mêmes un certain nombre d'affaires.

RD Congo

Beaux résultats malgré un contexte fragile en RDC

26	Province (9 auparavant)
3200 km	De routes asphaltées
11.867	personnes formées par les cercles d'études au niveau interprofessionnel, dont 1.417 dans les nouvelles provinces (8842 hommes, 3025 femmes)
1026	travailleur-se.s du secteur mines et énergie formé-e.s (dont 318 femmes) dans 4 provinces

2018 fut une fois de plus caractérisée par beaucoup d'instabilité aux niveaux politique, économique, social, sécuritaire et sanitaire. Ceci n'a pas empêché l'équipe de voyager à travers le pays pour mettre en place des équipes de formation, identifier et former de nouveaux animateurs, informer et mobiliser les responsables syndicaux locaux. Mais l'équipe a été obligée de prioriser géographiquement en fonction des possibilités et des risques sur le terrain.

La timide avancée en matière de dialogue social notée en 2017 ne s'est malheureusement pas soldée en 2018 par la réalisation des accords pris au niveau du dialogue social tripartite, que ce soit l'accord en matière du SMIG pour les travailleur-se.s du privé et des entreprises d'état ou les accords conclus dans la Commission Paritaire à la Fonction Publique. Une des priorités pour l'UFF est donc de maintenir les efforts pour réaliser de réels progrès pour les travailleur-se.s à travers le dialogue social.

L'UFF a continué à se renforcer, tant à Kinshasa que dans les provinces. Les points culminants de l'action commune sont la célébration de la journée de la femme et de la journée du travail. La création de structures dans les nouvelles provinces n'est pas aisée, mais des progrès ont été faits dans 3 nouvelles provinces (Lualaba, Kwilu et Sud-Ubangi), où une structure politique et éducative a été mise en place.

La diffusion de « La Voix de l'UFF » permet de communiquer avec les membres à travers tout le territoire et de renforcer la collaboration entre les 3 syndicats.

En 2018 a eu lieu une première mission de monitoring avec la Centrale Générale, qui ainsi a pu rencontrer les partenaires sur place, se rendre compte des difficiles conditions de travail syndical et faire connaissance avec la méthode d'éducation ouvrière par les cercles d'études.

Avec le soutien de



Wallonie - Bruxelles
International.be

Rwanda

Sécurité et santé : un souci permanent

6,1%	Croissance économique en 2018
148.979	Nombre de réfugié.e.s en provenance de la RDC et du Burundi accueilli.e.s au Rwanda
5	Nouvelles conventions OIT ratifiées
179.750	Nombre de membres de la Centrale des Syndicats des Travailleurs du Rwanda (CESTRAR)

En juin 2018, le Rwanda a ratifié cinq conventions de l'OIT : la C144 sur la concertation tripartite, la C154 sur les négociations collectives, la C155 sur la santé et la sécurité au travail, la C181 sur les agences d'emploi privées et la C187 qui crée le cadre national pour la sécurité et la santé au travail. Ces conventions entreront en vigueur en juillet 2019.

Les élections législatives de septembre 2018 se sont déroulées dans le calme. Sur les 80 sièges, 24 étaient réservés à des femmes, 2 à des jeunes et un à une personne handicapée. Pour la première fois, deux membres du seul parti d'opposition ont également été élus.

Avec la Centrale Générale et l'Interrégionale bruxelloise de la FGTB, l'IFSI peut compter au Rwanda sur un partenariat avec STECOMA, le syndicat de la construction, ainsi qu'avec STAVER et SYPEPAP, deux syndicats du secteur du thé.

Pour 2018, le programme s'est déroulé comme prévu et différentes formations ont été organisées en matière de droits syndicaux, de droits du travail, de sécurité et de santé dans les deux secteurs. Au total, 501 délégués, formateurs et membres des comités de sécurité et de santé ont bénéficié d'une formation (231 du secteur de la construction et 270 du secteur du thé). Quelque 293 travailleur-se.s ont été touché-e.s via des campagnes de sensibilisation ciblées sur la sécurité et la santé au travail.

Grâce à l'accord de collaboration entre STECOMA et la Workforce Development Agency, de nombreux ouvriers de la construction ont également pu obtenir cette année un certificat d'aptitude professionnelle. Entre-temps, 1.000 menuisiers et 20.500 travailleur-se.s de la construction ont obtenu leur certificat d'aptitude professionnelle. Soit une hausse de 53%. Un certificat qui leur a permis de négocier de meilleures conditions et contrats de travail.

Dans le secteur du thé, 6 crèches ont vu le jour, dont deux mobiles. Il s'agit de conteneurs que l'on déplace jusqu'aux plantations dans lesquelles les travailleur-se.s sont occupé-e.s.

Cuba

La fin des Castro, un changement ?

2019	Dirigeant·e.s syndicaux·les de base formés
36 040	Travailleur·se.s sensibilisé.e.s
16	Séminaires tenus (1 par province)
240	Dirigeant·e.s syndicaux·les formé·e.s en santé et sécurité au travail
4235	Dirigeant·es syndicaux·les formé·e.s en actualisation syndicale

Cuba fait face année après année au blocus imposé par les États-Unis et durci depuis l'ère Trump. Les conséquences sont nombreuses pour l'île, qui ne peut ni moderniser son tissu industriel, ni réparer ses machines ou ses équipements. La santé et la sécurité des travailleur·se.s en pâtit parce que les vieilles machines se révèlent polluantes et dangereuses. En avril 2018, les Cubain·e.s ont élu leur nouveau président. Miguel Diaz Canel succède à Raúl Castro. Même s'il n'y avait qu'un seul candidat, l'État s'est préparé au changement du pouvoir : séances d'informations auprès de la population sur les élections et surtout sur la nouvelle Constitution. Suivant ce même schéma, les termes de référence (TDR) de tous les projets internationaux de coopération ont été analysés par toutes les institutions nationales et régionales. Ce cheminement a pris 18 mois pour notre projet, il faut encore ajouter quelques mois supplémentaires pour ouvrir un compte en banque pour finalement découvrir qu'il est impossible d'envoyer de l'argent de Belgique.

Le SNTI, notre partenaire syndical dans l'industrie métallurgique a - dans ce contexte difficile - tout de même développé des activités avec ses fonds propres, le temps qu'une solution soit trouvée. Par la force des choses, le SNTI a dû faire des choix dans sa programmation, renonçant à certaines activités de formation pour les formateurs de formateurs. Remarquons que le SNTI a amélioré sa négociation collective et a actualisé les CCT et qu'il a obtenu une augmentation des salaires pour les travailleur·se.s.

Colombie

226 défenseur·se.s de droits humains ou syndicalistes assassiné·e.s en 2018

10,8%	Taux de chômage officiel
42%	Taux de chômage chez les jeunes
23%	De femmes dans le taux de chômage chez les jeunes
4%	Taux de syndicalisation de la population
1%	Taux de syndicalisation chez les jeunes
> 1.000.000	Plus d'un million de Vénézuéliens en Colombie depuis le début de la crise

L'arrivée massive de Vénézuélien·ne.s en Colombie a influencé les élections présidentielles du mois de mai. Le candidat de droite, Iván Duque, a gagné de peu les élections contre le candidat des gauches, Gustavo Petro, en jouant sur la peur du terrorisme et grâce au soutien des églises. Le processus d'implémentation des Accords de paix reste lent et, par de nombreux aspects, inexistant. Le pays est livré aux multinationales, aux grands patrons qui obtiennent la flexibilisation du travail et moins de droits pour les travailleur·se.s. Les paramilitaires se chargent de leur faire place nette en assassinant tout·e gêneur·se : défenseur·se de droits humains ou environnementaux, et syndicalistes. La Centrale Syndicale des Travailleurs (CUT) négocie, dénonce, manifeste, se bat sur tous les fronts. Notre projet soutenu par la FGTB flamande avec la jeunesse relève plusieurs défis : intéresser les jeunes au syndicalisme, les affilier, les former et attirer certains à devenir de futur·e.s dirigeant·e.s. Il est à remarquer qu'en 2018, le projet a formé quelque 250 jeunes des secteurs agro-alimentaire, public et grands magasins. Comme les jeunes n'arrivent pas à obtenir des congés syndicaux, la CUT Jeunes s'attèle à la formation virtuelle. Le projet avec l'Union Syndicale Ouvrière et la CG-FGTB continue à former les dirigeant·e.s régionaux·ale.s du secteur pétrolier. Ceux-ci ont réussi à négocier 5 conventions collectives de travail chez des sous-traitants. L'USO a affilié 1600 nouve·aux·lle.s travailleur·se.s et, grâce au projet, en a sensibilisé-formé 170.

Pérou

Le rejet de la corruption

72%	Travail informel: 72% (Lima : 54%, intérieur du Pérou jusqu'à 80,2%)
79%	Secteur de la construction
650.000	Population économiquement active dans la construction
18%	Taux de chômage chez les jeunes (18-25 ans)
16%	Fonctionnaires affilié·e.s à un syndicat
120 / 7%	La FTCCP a formé en 2018, grâce au projet, 120 dirigeant·e.s de base et 7% des intermédiaires

Le Pérou de 2018 a continué à être secoué par l'affaire de corruption *Odebrecht* qui débuta au Brésil, le président Pedro Pablo Kuczynski s'est vu obligé de démissionner. Les Péruviens sont choqués et dégoûtés des proportions de la corruption, du harcèlement sexuel notamment au Parlement, de la violence contre les femmes dans leur pays. Le gouvernement a été renouvelé mais le pays reste bloqué : tous les gros chantiers sont paralysés en attendant d'y voir clair. Des milliers de travailleur·se.s de la construction sont au chômage, sans aucun revenu. Pour la Confédération générale des Travailleurs du Pérou (CGTP) et la Fédération des Travailleurs en Construction civile (FTCCP) qui gèrent des projets respectivement avec la FGTB et la CG FGTB, l'année fut très difficile malgré la présence pendant quelques mois d'un ministre du travail ouvert au dialogue. Le projet CGTP a, entre autres, formé en 2 ateliers les dirigeant·e.s syndicaux.les pour qu'ils puissent résoudre eux-mêmes les cas simples d'assistance juridique. Pour la FTCCP, l'année s'est aussi révélée difficile. Près de 700 000 Vénézuélien·ne.s sont entré·e.s dans le pays et travaillent pour la moitié des salaires négociés par le syndicat. La FTCCP lutte aussi pour ces travailleur·se.s et continue à réclamer la formalisation de tou·te.s les travailleur·se.s du secteur et, grâce au projet, à former ses dirigeant·e.s régionaux·les.

Indonésie

99 – 248 euros	Salaire minimum le plus bas et le plus élevé (différences par district)
7.169	Nombre de personnes touchées grâce au projet
29.408	Augmentation du nombre de membres des syndicats partenaires en 2018

Le secteur du textile et de l'habillement reste un des principaux secteurs économiques de l'Indonésie. Il représente 12% du PIB. L'emploi au sein du secteur a connu une légère augmentation de 0,13% cette année. Les salaires sont traditionnellement bas dans le secteur. A cela viennent s'ajouter des mesures dérogatoires permettant des salaires inférieurs au salaire minimum dans de nombreuses entreprises. Le taux de syndicalisation en Indonésie est d'environ 5% alors qu'il atteignait 7% il y a quelques années. Les salaires sont négociés au niveau des districts, avec pour conséquence d'importantes différences géographiques. Les usines de textiles et de vêtements déménagent de ce fait régulièrement vers des districts où les coûts salariaux sont inférieurs.

En 2017, l'IFSI et le SETCa ont conclu un partenariat avec 3 syndicats du textile en Indonésie: SPN, Garteks et GSBI. L'objectif de ce partenariat est d'améliorer les conditions de travail dans ce secteur. En 2018, les 3 syndicats ont organisé – sous la coordination de IndustriALL – 97 activités de projet, dont principalement des formations et des assemblées de membres. Ensemble, les partenaires ont très bien progressé. Ils sont ainsi parvenus, dans des circonstances difficiles (fermetures d'usine et opposition du management), à réaliser une hausse de presque 30.000 membres en 2018. Egalement réalisé l'an dernier : un vaste mapping d'une série d'entreprises dans lesquelles les partenaires souhaitent mettre sur pied des sections syndicales. Cette année, cette préparation s'est traduite par une augmentation sensible du nombre de membres. Les partenaires syndicaux ont également veillé à ce que nettement plus de femmes participent aux formations qu'ils proposent aux délégué.e.s. Dans certaines entreprises, ils ont pu porter le congé de maternité à 14 semaines. Ils ont également initié un mouvement qui soutient activement le projet de convention OIT sur les violences fondées sur le genre (*Gender Based Violence*). Enfin, les syndicats se sont assurés, auprès de leur base, de mettre la santé et la sécurité au travail à l'ordre du jour.

Une initiative concrète en ce sens fut la publication d'un manuel sur la santé et la sécurité à l'intention des délégué.e.s. Il s'agissait d'une proposition issue des formations et qui a pu être mise en pratique. Un réseau a également été développé entre les délégué.e.s via les médias sociaux, de manière à leur permettre d'échanger sur le thème de la sécurité au travail. En bref, 2018 fut incontestablement un succès au niveau de ce partenariat.

Belgique

2018, une année riche sur le plan de la solidarité internationale

Conscient que le changement des mentalités est un passage obligé pour que l'Agenda du Travail Décent puisse se réaliser partout sur la planète, l'IFSI multiplie les initiatives qui poursuivent cet objectif ambitieux. En 2018, l'institut a ainsi réalisé une panoplie d'actions visant d'une part à conscientiser et sensibiliser la FGTB dans son ensemble aux enjeux de la solidarité internationale dans un contexte globalisé et, d'autre part, à influencer le monde politique pour notamment plus de cohérence entre les différentes décisions en faveur de relations mondiales justes qui respectent les droits syndicaux et les autres droits humains.

Les congrès syndicaux représentent toujours des opportunités uniques pour échanger directement avec un grand nombre de délégué.e.s et de responsables syndicaux. En 2018, il y a eu 5 congrès au sein de la FGTB, au cours desquels l'IFSI a pu sensibiliser de différentes manières un large public à l'importance de la solidarité syndicale pour une mondialisation plus équitable. Outre la présence de nos partenaires qui ont pu témoigner directement pendant les congrès, l'IFSI a également organisé des actions très ciblées. Deux exemples pour illustrer le propos. Premièrement, l'IFSI a organisé un séminaire à la veille du congrès de la FGTB fédérale. L'objectif était d'aborder les mécanismes internationaux de recours syndicaux en cas de violations des droits et libertés syndicales, et plus particulièrement, ceux de l'OIT et du mouvement syndical international. A travers des présentations et des échanges, ce séminaire visait à renforcer les capacités des partenaires Sud interprofessionnels de l'IFSI, les responsables internationaux des centrales et le personnel de l'IFSI et de la FGTB dans ce domaine. Deuxièmement, lors des congrès de la FGTB fédérale et de la Centrale Générale, l'IFSI-en collaboration avec FOS et Solsoc-a mené une action de sensibilisation sur les défenseur-se.s des droits syndicaux et humains. Il s'agissait notamment de conscientiser les congressistes sur le fait que ces personnes prennent des risques au quotidien pour défendre nos droits et dénoncer les injustices dans le monde du travail et la société en général.

Par ailleurs, l'IFSI profite toujours de ces occasions pour organiser des rencontres avec des militant.e.s de base de la FGTB mais aussi de la société civile belge quand l'occasion se présente. Ainsi, la semaine précédant le congrès de la Centrale Générale, Cristóbal Silva, directeur de la *Corporación Aury Sara Marrugo* (l'école syndicale de la USO), est intervenu lors d'un séminaire célébrant les 10 ans de la cellule de lutte contre les discriminations du CEPAG. De même, l'IFSI a su profiter de la présence d'un partenaire de la RDC au congrès de la CSI à Copenhague pour qu'il intervienne ensuite à Bruxelles lors d'un débat co-organisé par le CNCD et le CEC. En effet, jusqu'à présent, il était rare d'entendre dans un débat organisé par la société civile belge le point de vue syndical sur les perspectives de développement et les enjeux démocratiques de la RDC.

Durant l'année écoulée, l'IFSI a également produit une série d'outils lui permettant de mieux informer et sensibiliser un large public. Comme chaque année, l'institut a en effet écrit un ensemble d'articles publiés dans la presse syndicale, visant à chaque fois à expliquer de manière succincte une spécificité de la solidarité syndicale internationale. L'IFSI a également produit pour la première fois une **capsule vidéo** qui permet en 3 minutes de comprendre le contenu et la pertinence de nos actions. Enfin, notre participation à la commémoration des 5 ans de la catastrophe du Rana Plaza avec la plateforme achACT

nous a également permis de toucher un public beaucoup plus large que nos militant·e·s puisque cette action a été largement relayée dans les médias traditionnels. Soulignons par ailleurs que notre volonté était également de viser les responsables politiques pour que des mesures concrètes soient prises par la Belgique, pour que nos entreprises respectent les droits des travailleur·se·s à tous les niveaux de la chaîne internationale de production de nos vêtements.

Ce travail d'incidence politique, l'institut le met en œuvre également au quotidien par ses contributions aux nombreuses plateformes de la société civile auxquelles il participe activement. Un des faits marquants à ce niveau est sans aucun doute nos contributions au débat sur la réforme de la loi portant sur la coopération au développement et l'invitation de l'IFSI à être auditionné au Parlement fédéral début 2019.

Coopération Sud-Sud et triangulaire: nos actions continentales

Afrique

Des réseaux renforcés en Afrique



IFSI en Afrique : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Conakry, Kenya, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Togo.

Afrique

PANAF	Programme d'éducation ouvrière dans 33 confédérations au sein de 18 pays
54 569	Personnes formées en 2018 (> 30% femmes)
ATUMNET	Réseau syndical africain sur les migrations – 5 groupes sous-régionaux

Dans ce programme continental, nous misons en premier lieu sur l'identification et le renforcement de réseaux liés à l'IFSI, tels le programme de coopération syndicale triangulaire PANAF ou les activités de la CSI Afrique et l'OUSA. C'est dans ce cadre que le séminaire sur les instruments internationaux de l'OIT et de la CSI, en marge du congrès de la FGTB en mai 2018, a permis de définir de nouveaux besoins de réseautage entre les partenaires d'IFSI, comme celui d'engager le BIT et ACTRAV en soutien du travail de plaidoyer national ou en matière d'échange d'expériences sur la formalisation de l'économie informelle.

Toutefois, pour les thématiques reprises moins centralement dans notre programme, telles que le changement climatique et la transition juste, l'organisation d'un événement commun avec les deux autres acteurs de la coopération syndicale belge (MSI/BIS et l'IEOI/IIAV) lors du congrès de la CSI à Copenhague, nous a permis de débattre d'un thème encore insuffisamment présent dans les priorités syndicales.

3 programmes pays renforcent le programme panafricain de coopération syndicale pour l'éducation ouvrière par les cercles d'études « PANAF » : la RDC, le Bénin et le Kenya, contribuant directement aux résultats de ce programme plus large. 2018 était officiellement l'année du trentenaire de ce programme, mais des difficultés à accorder les agendas ont mené à un report de la célébration de cet anniversaire.

Au niveau de la CSI Afrique, le réseau ATUMNET (African Trade Union Migration Network) permet de sensibiliser, mobiliser et organiser les syndicats nationaux en matière de migrations. Le programme IFSI soutient spécifiquement le groupe des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

La thématique des migrations était à la une de l'actualité en 2018, culminant en décembre avec la conférence mondiale sur le « Global Compact on Migration » (GMC). Le projet « Migrations » venait donc à point pour nourrir les débats et les positions syndicales en la matière. L'omniprésence de la thématique dans les discussions nationales a suscité l'intérêt des syndicats affiliés nationaux, enrichissant les débats et surtout l'ouverture pour mener des actions concrètes sur le terrain, souvent en collaboration avec les OSC pour l'articulation des droits des travailleur-se.s et des droits humains.

Outre les activités nationales en Guinée Conakry, au Sénégal, au Burkina Faso, au Bénin et au Niger, les syndicats des 10 pays d'implémentation du programme ont participé à la réunion continentale du réseau Atumnet au Nigéria. La CSI Afrique a de plus invité le réseau à organiser et animer un séminaire international en marge de la Conférence GMC de Marrakech et a participé avec 3 points focaux au Forum Social Mondial à Salvador de Bahia au Brésil. Cette articulation, entre d'une part un travail au niveau international et d'autre part une coordination régionale, a propulsé la CSI Afrique au-devant de la négociation internationale en matière de portabilité des droits de protection sociale au niveau de l'Union Africaine et de ses sous-régions économiques.

Amérique Latine & Caraïbes

La galère des jeunes

Colombie
Costa Rica
Cuba
République
Dominicaine
Equateur
El Salvador
Honduras
Nicaragua
Pérou



Le continent le plus inégalitaire et violent au monde

10% Partie de la population touchée par l'extrême pauvreté

2 % Taux de syndicalisation

20% Plus d'1 jeune sur 5 ne trouve pas de travail

Pourcentage des jeunes dans l'économie informelle. Dans la zone andine, ce taux augmente à 62,4%.

38,9% Le manque de perspective d'avenir pour les jeunes contribue à grossir les chiffres de la violence.

Migrations

2018 a été une année difficile pour l'Amérique latine. Le tsunami « corruption » né au Brésil avec l'affaire *Odebrecht* n'arrête pas de secouer le continent, jetant présidents ou ex-présidents en prison comme au Pérou, ou permettant de se défaire d'un autre, comme Lula au Brésil qui se retrouve en prison alors que rien jusqu'à maintenant ne prouve qu'il soit coupable de corruption.

L'autre grosse vague c'est le départ massif des Vénézuéliens fuyant la crise humanitaire de leur pays. Une crise née à cause de l'embargo des Etats-Unis et l'entêtement d'un régime à appliquer maladroitement l'héritage chaviste. L'arrivée d'un million de Vénézuéliens en Colombie, des centaines de milliers au Pérou et en Equateur pose d'importants problèmes de santé publique. Certaines familles arrivent en effet avec des maladies infectieuses non soignées. Cette arrivée massive de main-d'œuvre

bon marché dans tous ces pays où le travail informel abonde est pain bénit pour les employeurs -qui les embauchent pour la moitié du salaire local- et pain amer pour les travailleur·se.s qui se retrouvent au chômage. De quoi alimenter la xénophobie. Le travail syndical se révèle très délicat, mais plus que jamais nécessaire.

D'autres caravanes de milliers de migrant·e.s sont parties du Honduras, du Salvador, du Guatemala et ont également marché des kilomètres pour rejoindre les Etats-Unis. Ce qui les chasse de leur pays : la pauvreté mais surtout la violence.

La droite et l'église

La droite joue sur la peur de la dictature de gauche et la crise au Venezuela, sur la peur de l'étranger,... En outre, le pouvoir des riches églises évangélistes est de plus en plus envahissant : chaînes de télévision, de radio, publicités, racolage de rue,... Les présidents de droite au pouvoir et les employeurs frétilent de joie : place à la flexibilisation dans les contrats de travail (quand ils existent), des horaires et des conditions de travail pires, les droits des travailleur·se.s réduits, les services publics démantelés ou privatisés (éducation, santé, eau potable) et des syndicats considérés comme des entraves à l'économie. Enfin, les syndicalistes encourent des peines de prison s'ils revendiquent, protestent ou font la grève. Le droit de grève est remis en cause un peu partout et la contestation criminalisée.

Cuba et Nicaragua

Les seuls pays qui échappent à ce panorama. Mais tout n'est pas rose non plus. Cuba doit en effet faire face au manque de fournitures et matériels de tout type et à la difficulté de se déplacer. Organiser une activité syndicale, rendre visite à des délégué·e.s se révèle parfois très difficile: le parc automobile est vieux et en constante réparation avec des pièces qu'il faut inventer parce que les pièces de rechange ne sont pas disponibles à cause... du blocus. Cuba fonctionne avec un parti unique et une centrale syndicale unique. Les syndicats sectoriels ont peu d'expérience de la négociation collective puisque, jusqu'il y a peu, il n'y avait pas de patrons. Aujourd'hui, le tissu industriel du travail est mixte, entre secteurs étatique et non-étatique. Les syndicats apprennent à négocier et nous les y aidons.

Au Nicaragua, le gouvernement de Daniel Ortega devient de plus en plus autoritaire, jetant même en prison les journalistes et les contestataires. Il y a plusieurs confédérations syndicales et la centrale sandiniste prend fait et cause pour le gouvernement. Cette situation est compliquée pour la Confédération Syndicale des Amériques, qui, ne prenant position ni pour les confédérations pro-sandinistes, ni pour les antisandinistes, ni pour celles qui essaient de trier le bon grain de l'ivraie..., se retrouve dans un « no man's land ».

Forums et congrès

Le projet « jeunes » de la CSA avance lentement mais sûrement : 60 jeunes sont déjà formé·e.s et prêt·e.s à exercer des mandats de dirigeant·e.s. Au sein des 13 organisations avec lesquelles travaille la CSA (3 des 6 pays du projet : République dominicaine, Equateur et El Salvador), la moitié des responsables « jeunes » sont des femmes.

L'équipe IFSI

Rafael LAMAS	Administrateur délégué
Leticia BERESI	Coordinatrice
Laurent ATSOU	Gestionnaire de projet Volet Nord
Tinny BOON	Assistante comptable
Frederik CAPPELLE	Gestionnaire de projet Indonésie – Côte d'Ivoire – M&E
Els DECOCK	Collaboratrice administrative
Yolanda LAMAS	Gestionnaire de projet Colombie – Cuba – Pérou – Continent Amérique latine & Caraïbes
Vera VAN NUFFELEN	Gestionnaire de projet Kenya – Rwanda
Françoise VERMEERSCH	Gestionnaire de projet Bénin – RD Congo – Continent Afrique



Instances de l'IFSI

Le Conseil d'administration

Président	Robert VERTENUEIL
Administrateur délégué	Rafael LAMAS
Secrétaire-trésorière	Kristel DEBACKER
Administrateurs	Miranda ULENS
	Raf DE WEERDT
	Jean-François TAMELLINI
	Christine BARTHOLOMI
	Thierry BODSON
	Estelle CEULEMANS
	Caroline COPERS
	Jean-Marie DE BAENE

L'Assemblée générale

Christine BARTHOLOMI	Marc LORIDAN
Thierry BODSON	Silvie MARIËN
Estelle CEULEMANS	Michel MEYER
Caroline COPERS	Frank MOREELS
Tanguy CORNU	Chris RENIERS
Jean-Marie DE BAENE	Jean-François TAMELLINI
Erwin DE DEYN	Hillal SOR
Raf DE WEERDT	Miranda ULENS
Kristel DEBACKER	Dirk VAN DE POEL
Myriam DELMEE	Werner VAN HEETVELDE
Koen VAN BRABANDT	Robert VERTENUEIL
Rafael LAMAS	Maurizio VITULLO
Marc LENDERS	

ABVV-FGTB

Ensemble, on est plus forts
Samen sterk

IFSI-ISVI asbl-vzw

Coopération syndicale internationale
Internationale syndicale samenwerking

Rue Haute 42, 1000 Bruxelles
02 289 08 56 | info@ifsi-isvi.be
www.ifsi-isvi.be

CGSP

FGTB Services Publics

Ensemble, on est plus forts

METALLOS MWB

FGTB-ABVV



BBTK-SETCa
ABVV-FGTB



ABVV BTB
Samen sterk



ABVV-FGTB
Horval

FGTB

Wallonne

FGTB

Centrale Générale

Ensemble, on est plus forts

FGTB-ABVV

Bruxelles-Brussel

ABVV

Samen sterk

Vlaams ABVV



Belgique

partenaire du développement



Wallonie - Bruxelles
International.be